

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** Patrick Lenaers, *Échevin(e)-Président(e)* ;  
 Marie-Rose Geuten, Rik Jellema, Frank Van Bockstal, Colette Njomgang, Jean Laurent, Rik Baeten, Aziz Es, *Échevin(e)s* ;  
 Eliane Paulissen, Françoise Bertieaux, Bernard de Marcken de Merken, Jean-Luc Robert, André du Bus, Laurent Vleminckx, Françoise Carton de Wiart, Kathy Mottet, Christophe Gasia, Marie-Louise Servais, Josianne Pardonge, Damien Gérard, Christian De Beco, Arnaud Van Praet, John Buyani Ilungu, Imad Benarafa, Ahmed M'Rabet, Stéphane Van Vaerenbergh, Farida Tatou, Françoise de Halleux, *Conseillers communaux* ;  
 Christian Debaty, *Secrétaire communal*.
- Excusés** Vincent De Wolf, *Bourgmestre* ;  
 Gisèle Mandaila, Rachid Madrane, Christina Karkan, Virginie Taittinger, Sandra Jen, Viviane Scholliers, *Conseillers communaux*.

**Séance du 01.06.15**


---

**#Objet : Interpellation du public concernant la multiplication des restaurants et des cafés sur la place Jourdan#**


---

Séance publique

**Secrétariat**

Nous voudrions attirer votre attention sur la multiplication des restaurants et cafés de la place Jourdan et dans les rues adjacentes qui envahissent l'espace public, suppriment la mixité des commerces et, par leur grand nombre, nuisent à la fonction résidentielle dans le quartier.

Nous demandons un plan de gestion des différentes fonctions développées sur la place Jourdan et environs à moyen et long termes. Maintenir un équilibre entre les différentes activités commerciales est une garantie pour l'avenir de la place et pour la qualité de vie de ses habitants.

Par ailleurs, nous estimons que la fonction résidentielle de la chaussée Saint-Pierre et de la rue Général Lemans doivent être préservées. Plusieurs restaurants y sont déjà installés. Nous demandons pour qu'aucun autre commerce de type horeca ne s'y installe.

Le Conseil entend l'interpellation.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,  
Christian Debaty

L'Échevin(e)-Président(e),  
Patrick Lenaers

POUR EXTRAIT CONFORME  
Etterbeek, le 02 juin 2015

Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation,

Christian Debaty

Patrick Lenaers